



ACADÉMIE  
DE BORDEAUX

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Appel à candidature

Recrutement d'étudiants pour le parcours de préprofessionnalisation qui permet une entrée progressive et rémunérée dans le métier de professeur.

Infos et inscriptions sur [ac-bordeaux.fr](https://ac-bordeaux.fr)





9 mai au 16 juin 2023

Inscriptions **en ligne**

### Qu'est-ce que la préprofessionnalisation ?

Ce dispositif est ouvert aux étudiants souhaitant **devenir professeur** ou ayant la volonté de **travailler dans le monde de l'éducation**. Il leur permet de travailler au contact des élèves, avec les équipes pédagogiques, au sein des établissements scolaires, dès la **deuxième année de licence**. Les étudiants en préprofessionnalisation **entrent progressivement dans le métier d'enseignant**.

**Ce contrat d'une durée de trois ans** (L2, L3, M1) conjugue un cycle de formation universitaire (L2 = 60 ECTS acquis et L3 = 120 ECTS acquis) avec une formation pratique dans une école ou un établissement scolaire du second degré. Les étudiants inscrits en M2 pourront bénéficier d'un contrat d'une année supplémentaire. Les modalités de renouvellement de ce contrat seront communiquées dans les meilleurs délais.

Les temps d'intervention dans les classes sont progressifs. Afin que l'exercice de ces missions reste compatible avec la réussite individuelle, le temps de travail dans l'école ou l'établissement est limité à 8 heures par semaine.

### Préprofessionnalisation : quels objectifs ?

- **Permettre une entrée progressive dans le métier de professeur** grâce à un **accompagnement** et une prise de **responsabilités adaptés**.
- Attirer un plus grand nombre d'étudiants en ouvrant plus tôt l'**expérience du métier d'enseignant**.

### Campagne de recrutement dans l'académie de Bordeaux

**Pour candidater**, il faut être inscrit en L2 à la rentrée 2023 en ayant validé la totalité des 60 crédits ECTS dans les licences de mathématiques, de lettres, de sciences physiques et chimie, d'anglais ou d'espagnol.

**Les postes sont à pourvoir pour la période 01/09/2023 - 31/08/2024** dans les collèges et lycées de Gironde et des Pyrénées-Atlantiques.

### Conditions d'exercice, activités

- **8 heures hebdomadaires** dans un collège ou un lycée de l'académie.
- **Observations, participation aux devoirs** et à l'**accompagnement personnalisé, interventions** partielles ou en responsabilité totale sur des **séquences d'enseignement** en fonction du niveau d'étude.

### Rémunérations nettes mensuelles

Licence 2

693 €

Licence 3

963 €

Master 1

980 €

Master 2

Précisions  
à venir